

Condition : le voyage est effectué en collaboration avec l'agence Rythmes du Monde Inc. permis no 700693 faisant aussi affaires sous le ou les noms Club Aventure/Club Voyage /ZOOM VOYAGES. La portion terrestre débute à Lima le 11 mai 2010 et se termine à Lima le 28 mai 2010 en matinée.

Le prix du voyage basé sur un taux de change en vigueur au 20 novembre 2010 comprend :
•Vols nationaux s'il y a lieu •Les taxes d'aéroport pour vols nationaux • Transferts de groupe aux hôtels et aux aéroports à Lima • Transports de groupe à l'intérieur du pays •L'hébergement en occupation double du **11 mai 2010 au 28 mai 2010 en matinée**. Les petits déjeuners • Frais d'entrée pour les visites de groupe prévues •Les guides et accompagnateurs.

Il ne comprend pas : • Les vols internationaux • Les repas non prévus dans le forfait. •Les boissons. •Les taxes d'aéroport pour vols internationaux •Les assurances voyage obligatoires • La portion "Enseignements Spirituels" du voyage guidé. •Frais de visa et de renouvellement de passeport s'il y a lieu • Frais de transport et d'hébergement associés à votre vol international s'il y a lieu. • Frais de transport et d'hébergement avant et après les dates du Forfait Voyage. Supplément pour une chambre en occupation simple demandé par un voyageur avant le départ. Supplément de deux chambres en occupation simple facturé à un voyageur initialement en occupation double et qui, en cours de voyage, ne désire plus co-habiter.

➤ **Inscriptions:**

Inscription : L'inscription doit d'abord être effectuée par la poste auprès de Créations de l'Être universel pour la portion séminaire et du dépôt de la portion voyage. Elle n'est confirmée que sur cette réception, incluant la fiche d'inscription et d'une photocopie de votre passeport, votre preuve d'assurances et ce, avant le 1^{er} février 2010

Dépôt à l'inscription : Le dépôt est de 1000\$ CAD transmis à Zoom voyages

➤ **Paiement:**

Portion forfait-voyage: Tous les paiements concernant le forfait-voyage: dépôt initial, solde, assurances voyage doivent être faits par chèque, mandat-poste, mandat bancaire ou traite bancaire, **en dollars canadiens uniquement** et être libellés au nom de ZOOM VOYAGES, ou par carte de crédit. **Les transferts bancaires ne sont pas acceptés**

➤ **Dates charnières:**

Inscription à la partie voyage: L'inscription peut être effectuée par téléphone, par la poste ou par télécopieur chez Zoom Voyages après s'être inscrit à la portion enseignements spirituels à Créations de l'Être universel. Elle n'est confirmée que sur réception du dépôt, de la fiche d'inscription et d'une photocopie de votre passeport, et ce avant le 1^{er} février 2010.

Toute inscription acceptée après cette date requiert le paiement complet du forfait au montant en vigueur à cette période.

Toute inscription reçue après le 1^{er} février 2010 sera sujette aux disponibilités et le prix sera majoré de 5 % automatiquement.

Paiement du solde: Le solde est exigé au plus tard le 1^{er} février 2010, après cette date le paiement non reçu sera considéré comme une annulation de voyage sans aucun autre avis.

➤ **Annulation & modification :**

- Une annulation ou une modification peut être faite par téléphone puis confirmée par écrit.
- Si vous désirez annuler ou modifier une réservation, les frais suivants s'appliquent: (calculés en % du prix du forfait complet)

Dates :	Frais d'annulation ou de modification
• Du 15 novembre 2009 au 1 ^{er} février 2010	100 % du dépôt
• Après le 1 ^{er} février 2010	100 % du forfait
• Modifications avant le départ (modification de date, réservations hors forfaits etc.)	50 \$ par modification

- Aucun remboursement ne sera effectué si le voyageur ne se présente pas aux embarquements aux lieux et heures qui lui seront communiqués.

Adresse des paiements:

ZOOM VOYAGES INTERNATIONAL
757 avenue du Mont-Royal Est
Montréal, (Québec), Canada H2J 1W8

➤ **Hébergement, nourriture et services :**

- L'hébergement, les transports terrestres, la nourriture et les autres services varient d'un pays à l'autre et leurs standards sont souvent inférieurs aux normes nord-américaines ou européennes.

➤ **Vols et transporteurs :**

- Le transport est effectué en classe économique par le transporteur dont le nom (le même que celui de votre passeport) apparaît sur le titre de passage, lequel comporte les restrictions imposées par le transporteur et est sujet à la réglementation gouvernementale. Les titres de transport ne sont ni transférables ni négociables. Pour le transport aérien, le voyageur a l'obligation de se présenter au comptoir d'enregistrement, à l'aéroport d'embarquement, au moins trois heures et demie avant l'heure fixée pour le départ. La responsabilité de tout transporteur aérien est limitée. ZOOM VOYAGES ne saurait être tenu responsable de quel que dommage occasionné par un retard, perte de bien personnel, changement d'horaire ou d'itinéraire d'un transporteur, et de tout autre circonstance liée au transport aérien, terrestre ou maritime.

➤ **Responsabilité limitée :**

- ZOOM VOYAGES n'est ni un "transporteur", ni un "hôtelier", ni un "aubergiste". Tous ces services sont fournis par des entreprises indépendantes sur lesquelles ZOOM VOYAGES n'exerce aucun contrôle. Les faits, gestes ou omissions de ces entreprises ou de toutes autres personnes sur lesquelles ZOOM VOYAGES n'exerce pas de contrôle direct et immédiat n'engagent aucunement sa responsabilité. ZOOM VOYAGES décline toute responsabilité en rapport avec les services reçus à bord de n'importe quel moyen de transport : train, autocar, avion, bateau ou tout autre moyen de locomotion qui pourrait être utilisé durant tout le voyage, ou une partie, dans l'accomplissement de ses obligations envers le voyageur, tout comme ZOOM VOYAGES ne peut être tenu responsable pour tout acte, omission, erreur ou imprévu, ni pertes, dommages, accidents ou retards survenus en raison de la négligence d'une compagnie de transport en raison de défectuosité d'un moyen de transport. ZOOM VOYAGES ne peut être tenu responsable de la négligence d'un propriétaire d'hôtel et de son personnel.

ZOOM VOYAGES ne saurait être tenu responsable de quels que dommages subis par le voyageur à la suite de maladie, décès, blessures, pour quelle que cause que ce soit, incluant maladies tropicales, empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incommodité ou anxiété.

ZOOM VOYAGES décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant de délais, contrariétés, vols, actes ou restrictions gouvernementales, troubles politiques, guerre civile, terrorisme, grève, tremblement de terre, inondation, défaut quel qu'il soit d'un transporteur d'arriver ou de partir selon l'horaire prévu, détention, mise en quarantaine, force majeure ou tous actes fortuits. Les itinéraires, campements, hébergements ou modes de transport sont publiés à titre indicatif et sont sujets à modifications et/ou substitutions avant ou en cours de circuit et dans ce dernier cas le guide a seul la faculté de décider en tout temps et sa décision est finale et sans recours.

➤ **Assurances :**

- L'assurance voyage est obligatoire et doit vous prémunir contre tous les risques: accidents, maladies, dommages matériels, perte de bagages, annulation de vol aérien, ou de la portion terrestre et/ou annulation selon avis gouvernementaux etc. pour lesquels l'Agence ZOOM VOYAGES ne pourra être tenu responsable. Cette dernière ne procédera à aucun remboursement.

Veillez noter que de la portion "Enseignements Spirituels" donnée par Pierre Lessard ne constitue pas un risque couvert par aucune assurance. Si vous ne souscrivez pas à l'offre d'assurances de l'agence ZOOM VOYAGES, vous devez lui faire parvenir une preuve de couverture complète afin de valider votre inscription. Les résidents du Canada seulement ont accès à ces assurances tous les autres doivent s'informer auprès de fournisseurs (émetteurs cartes de crédit, Mondial assistance ou autres)

- Toutes les informations relatives aux assurances voyages pourront être données par l'Agence ZOOM VOYAGES. Demandes par fax 1-514-527-3999, par courriel Zoom@clubaventure.com ou par téléphone (Robert Plante 1-514-296-8726).

➤ **Retour prématuré et autodiscipline :**

- ZOOM VOYAGES se réserve le droit d'expulser de ses groupes tout voyageur dont le comportement ou l'état empêche le bon déroulement du circuit ou porte atteinte à la jouissance des autres participants. Quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré (maladie, renvoi d'un membre jugé indésirable par le groupe, libre décision, etc.), la partie non terminée du voyage n'est pas remboursable sauf si elle inclut le coût d'un transport aérien remboursable. ZOOM VOYAGES s'engage à respecter la liberté d'expression du voyageur dans la mesure où celui-ci se soumet aux coutumes et habitudes du pays qu'il visite. ZOOM VOYAGES ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois ou règlements en vigueur, tels que transport de produits interdits de quelle que nature qu'ils soient, etc.

Les parties élisent domicile pour les fins du présent contrat dans le district judiciaire de Montréal. Le présent contrat est effectif à partir du moment où il y a eu dépôt et que le voyageur est officiellement inscrit au voyage.

Lu et approuvé.
SIGNATURE

DATE

Convention de participation

Convention mutuelle entre les animateurs et les participants

« Activité » : Voyage initiatique au Pérou
Dates : Du 11 au 28 mai 2010 en matinée
Lieu : Pérou
Co-animateurs : Pierre Lessard, Josée Clouâtre

Je participe de mon plein gré et sous ma propre responsabilité à l'« Activité »: **Voyage initiatique au Pérou**

Je suis, en toute sincérité, dans un état de santé mentale et physique me permettant de suivre l'« Activité » et je ferai part, également en toute sincérité, aux organisateurs et animateurs, de toute difficulté qui pourrait compromettre ma santé, celle des autres, ou le bon fonctionnement de l'« Activité » en cours de route. En outre, je ne prend aucun médicament qui peut affecter mon équilibre et ma disponibilité physique et psychique durant le voyage. Pierre Lessard et Josée Clouâtre affirment aussi, en toute sincérité, être dans un état de santé mentale et physique leur permettant la tenue de l'« Activité » dans de bonnes conditions.

Josée Clouâtre et Pierre Lessard ne sauront être tenus responsables de quelque dommage subi par le participant à la suite de maladie, décès, blessures, pour quelle que cause que ce soit, incluant empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incommodité ou anxiété lors de toutes les activités qui auront lieu durant l'« Activité ».

Je ne participe pas à cette « Activité » à des fins médicales et suis conscient(e) que les animateurs ne sont ni des médecins, ni des praticiens de la santé physique.

Toute information concernant l'identité, la vie privée et la conduite de toutes les personnes présentes à l'« Activité » est strictement confidentielle et je suis tenue, ainsi que les animateurs Pierre Lessard et Josée Clouâtre, à ne divulguer aucune information de cette nature à quelle que fin que ce soit, ni pendant, ni après ma participation à l'« Activité ».

Je suis en accord de ne pas consommer d'alcool ni de drogue durant le voyage initiatique.

Je suis en accord avec les conditions de la présente convention mutuelle entre les animateurs et les participants. Je m'engage à fournir la preuve de souscription à des assurances voyages complètes (accidents, maladies, dommages matériels, perte de bagages, annulation de vol aérien ou de portion terrestre et/ou annulation selon avis gouvernementaux etc) pour lesquels l'Agence de voyage ZOOM ne pourra être tenu responsable et je ne réclamerai aucun remboursement. Je suis conscient que la portion "Enseignements Spirituels" ne constitue pas un risque couvert par aucune assurance.

Nom (en majuscules) _____ Prénom _____

Fait à (ville) _____ le (date) _____

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » _____

Signatures des co-animateurs : Pierre Lessard : _____

Josée Clouâtre : _____

SVP : À compléter et retourner avec votre fiche d'inscription ainsi que la page de conditions de Zoom Voyages datée et signée en vous assurant de garder des copies pour vos dossiers.

INFORMATIONS PERSONNELLES

À TRANSMETTRE AVANT LE 1^{er} FÉVRIER 2010

Nom _____

Passeport :

Numéro _____

Date d'expiration _____

Assurance voyage :

Nom de la Société _____

No. de téléphone pour assistance internationale : _____

No. de contrat ou de la police d'assurance : _____

Personne à contacter en cas d'urgence dans votre pays:

Nom _____

Téléphone : _____

Email ; _____

Passeport : Faire parvenir une copie de la page principale de votre passeport

Itinéraire : Faire parvenir votre itinéraire aérien international